

Indicateurs d'une collectivité Vision Zéro



Approche multi-disciplinaire

Lors de la planification de l'adoption d'une approche Vision Zéro, des partenariats devraient être développés et maintenus avec des professionnels de diverses disciplines, notamment :

- les organismes de santé
- les services d'application de la loi
- les services des transports et des travaux publics
- les politiciens
- les planificateurs
- les ingénieurs
- les éducateurs

Collaboration et engagement

Les membres de la communauté doivent participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un plan Vision Zéro par l'intermédiaire d'une représentation au sein des comités Vision Zéro, de sondages ou de réunions publiques sur la sécurité routière. Le point de vue des membres de la communauté est utile pour :

- Obtenir un soutien et comprendre les éléments requis.
- Savoir quelles seront les contre-mesures efficaces pour répondre aux préoccupations de la communauté en matière de sécurité routière
- Comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas (après la mise en œuvre).

Volonté politique

Les défenseurs gouvernementaux et la collaboration sont essentiels au succès de tout plan Vision Zéro. La volonté politique peut contribuer à assurer un financement adéquat et constant pour la mise en œuvre des initiatives liées à la Vision zéro, et le soutien des responsables politiques peut aider à faire progresser ces initiatives.

La volonté politique est particulièrement importante lorsqu'il s'agit d'apporter des changements politiques liés à la sécurité routière, tels que la réduction des limitations de vitesse.

Plan détaillé

Les collectivités Vision Zéro doivent avoir produit un plan détaillé relatif à la Vision Zéro. Ce plan doit comprendre :

- Des échéances claires pour chaque contre-mesure et/ou initiative de sécurité routière.
- Des responsabilités assignées pour la réalisation de chaque tâche.
- Des objectifs définis et mesurables et/ou des cibles numériques.
- Une composante de formation pour s'assurer que toutes les personnes concernées possèdent les connaissances et l'expertise nécessaires pour réaliser les objectifs du plan.

Indicateurs d'une collectivité Vision Zéro



Accent mis sur les données

Les approches liées à Vision Zéro fondées sur les données permettent de planifier adéquatement l'initiative et d'assurer que les préoccupations prioritaires sont traitées en priorité. Les approches fondées sur les données comprennent les éléments suivants :

- Suivi des points chauds, par exemple en utilisant les données de la police pour déterminer les zones présentant un nombre élevé de collisions.
- Mise en œuvre de contre-mesures qui répondent aux problèmes de sécurité routière les plus graves, dans les zones prioritaires.
- Suivi des progrès et de l'évolution dans le temps de la fréquence et des emplacements des collisions.

S'adresser aux usagers de la route qui utilisent le transport multimodal

La planification de Vision Zéro devrait s'adresser aux usagers de la route qui utilisent le transport multimodal et avoir pour objectif de rendre les routes plus sûres pour les personnes de tout âge et de toute capacité, qui utilisent tous les modes de déplacement : piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes et personnes qui se déplacent en transports publics. Les approches visant à améliorer la sécurité des usagers de la route du transport multimodal comprennent notamment les éléments suivants :

- Séparer les usagers vulnérables de la route des voitures, des autobus et des camions.
- Offrir des passages sécurisés adéquats.
- Mettre fortement l'accent sur des stratégies équitables.

Mise en œuvre et stratégies d'évaluation

Le plan Vision Zéro décrivant les contre-mesures doit comprendre ou être assorti d'une stratégie de mise en œuvre et d'évaluation des efforts. Les stratégies efficaces devraient :

- Inclure un cadre pour le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports qui reflète directement les résultats mesurables et les objectifs (cibles) numériques définis dans le plan.
- Être mises à jour chaque année pour tenir compte du financement et des plans.
- Communiquer les résultats des évaluations au public et aux principaux décideurs pour déterminer les priorités et le budget.

Contre-mesures ayant fait leurs preuves

Il a été démontré que de nombreuses contre-mesures portant sur la sécurité routière améliorent la sécurité de tous les usagers de la route. À titre d'exemple, les contre-mesures peu coûteuses peuvent comporter des éléments tels que la réduction des vitesses et des phases de signalisation réservées aux piétons, alors que les mesures à coût moyen ou élevé peuvent inclure des éléments tels que l'installation d'infrastructures cyclistes séparées. Certaines contre-mesures ayant fait leurs preuves sont examinées plus en détail à la page 29 du présent document.